



L'Est éclair

Des enquêteurs qui arrivent à saturation

Depuis plus d'un an, des problèmes d'effectifs grignotent la motivation des enquêteurs de la sûreté départementale. Selon une cartographie nationale, quatre postes sont manquants. Les présents sont à bout et dénoncent une situation intenable.

ALBANE WURTZ

En 20 ans, c'est la première fois... » « En 25 ans de boutique, je n'ai jamais vu ça... » « Au bout de 20 ans de police, je songe même à changer de métier... » Ce refrain, tous les enquêteurs que nous avons interrogés à la SD – la sûreté départementale –, l'ont « chanté ». Des retraités pas remplacés, des créations d'unités en pompant sur l'effectif existant, des arrêts maladie à tire-larigot, des recrutements qui ne motivent plus, une présence accrue sur le terrain qui induit forcément plus de procédures à traiter derrière : autant de raisons qui poussent certains enquêteurs à tirer la sonnette d'alarme. La SD prend l'eau et ce sont ceux qui le vivent au quotidien, derrière leur bureau, qui en souffrent le plus et qui en parlent le mieux. Des enquêteurs nés, des vrais flics, qui n'avaient pas signé pour venir bosser la boule au ventre.

« À la SD, on sature, on pète les plombs »

Claire, policier

Cette OPJ – officier de police judiciaire – que nous nommerons Claire, est de ceux-là. Dans la police depuis au moins deux décennies, passionnée par son métier, elle déchantait lourdement. « J'arrive à reculer alors que j'adore mon travail », raconte-t-elle, la voix triste. Comme ses collègues, elle croule sous les dossiers et doit gérer plusieurs contentieux à la fois. « Pressée comme un citron », elle ne peut plus faire son travail comme son engagement le lui imposait. Et ça, ça lui coûte beaucoup. « J'ai minimum 150 dossiers dans mon portefeuille sans compter ceux de 2022 et de 2023 que je n'ai toujours pas ouverts », avoue-t-elle, désolée. Le manque d'OPJ se fait cruellement sentir depuis plusieurs mois. Résultat : les dossiers s'empilent, ne sont plus traités comme ils le devraient. Elle parle pour elle mais pour d'autres collègues aussi, pas du genre à verser une larme à la première difficulté. « À la SD, on n'a que nos yeux pour pleurer, on sature, on pète les plombs. » Résultat : Claire songe, pour la première fois, « à changer de service ». Mais elle n'a

que peu d'espoir, « ils vont me le refuser parce que je suis un bon élément ». Pire encore, Claire en est même arrivée à envisager l'impensable : « changer de métier ». « Au bout de vingt ans de police, c'est vraiment qu'il y a un problème. »

Dans un autre groupe, Valentin*, lui aussi, déchantait totalement. La chute est lourde, surtout après tant d'années de boutique. « Moi qui adorais mon métier, si je pouvais, j'en changerais. » Le constat est rude. Mais il traduit un découragement rarement atteint. Lui, et d'autres, continuent d'assurer le service. Mais d'autres encore n'y sont pas parvenus. « En 25 ans de service, je n'ai jamais vu autant de collègues en arrêt maladie. » Sur son bureau (numérique), la pile s'allonge. « Dans mon groupe, on a 400 dossiers en souffrance. » De l'abattage, c'est ainsi qu'il envisage désormais son métier. « Mais faire du travail bâclé, ça ne m'intéresse pas. » Pour autant, ils n'ont pas vraiment le choix. « On priorise et pour certains dossiers, en fonction de l'infraction et du préjudice, on ne cherche même plus. » Au final, ce sont les victimes qui trinquent et ça non plus, quand on a la mission de service public chevillée au corps, on n'arrive pas à l'avalier. Lui a le sentiment d'avoir alerté à plusieurs reprises, mais il ne voit rien venir. « Aucun poste n'a été ouvert pour cette année alors qu'il nous en manque quatre au moins. »

LE BON TEMPS DES ENQUÊTES À L'ANCIENNE

Évidemment, Simon* leur donne raison. « Le taux d'éclaircissement a dû forcément chuter, au détriment des victimes. » On bosse dans l'urgence, on priorise à outrance et « certaines procédures qui méritent des investigations, on les passe sous la pile, avant de faire classer. » Simon n'était pas rentré dans la police pour ça, bien au contraire. Il se souvient du temps où, justement, il pouvait « prendre le temps, de décaler, de partir en surveillance... » Maintenant, son seul univers, ce sont les quatre murs de son bureau. 200 dossiers, ça compte et c'est « démotivant ». « Pour moi, ce n'est plus du travail de policier. » Lui non plus, comme Valentin, n'a pas souvenir d'avoir déjà vu autant de collègues en arrêt maladie. Une situation intenable pour ceux qui ont mis un genou à terre mais intenable aussi pour ceux qui restent et qui assurent. « Quatre



En manque d'effectifs, les enquêteurs regrettent ne plus pouvoir arpenter le terrain comme ils avaient le loisir de le faire. Illustration

OPJ, ça serait le minimum », défend-il. Pour assurer le suivi de toutes les procédures supplémentaires que rapportent tous les effectifs sur le terrain. « Mais nous, au contraire, on est moins. »

Étienne* le concède aussi, exercer dans ces conditions, ça n'est pas du boulot. « La réalité, c'est qu'on doit saboter notre travail pour classer le dossier. » Lui, des dossiers, il n'en a pas 200. Il en a 400. « Je rêve de n'en avoir que 100 mais on est noyé, on nous force à faire du quantitatif plutôt que du qualitatif, on devient des chambres d'enregistrement et je ne suis pas entré dans la police pour ça. » Lui non plus. Comme ses collègues, il se sent démuni, déconsidéré. « La priorité, c'est la voie publique, or qui dit plus d'effectifs sur la voie publique dit plus de dossiers pour nous. » Ces témoignages de mal-être, de démotivation, de perte de sens, la direction dit toutefois les entendre. Et table sur plusieurs arrivées cette année (voir ci-contre). Dont acte. ■

COMMENTAIRE



FRANCK PERRAULT
COMMISSAIRE
DIVISIONNAIRE

« Une pénurie transitoire réglée cette année »

« La chaîne hiérarchique a appréhendé et suit de très près ce problème de charge de travail. Mais la pénurie est transitoire, remontée jusqu'à la direction centrale et devrait être réglée dans l'année. Un OPJ (officier de police judiciaire) est d'ailleurs attendu dans le groupe des atteintes aux personnes au début du mois de mars. Des stratégies d'actions locales sont en cours d'élaboration comme le traitement rapide de certains dossiers. Nous avons aussi pris l'initiative de mesures organisationnelles internes mais tout cela prend du temps. »

« Selon la direction centrale, on devrait être 48 OPJ, on est 44 »

« On est de moins en moins et on a de plus en plus de travail. » Cherchez l'erreur. Eric Henrion, délégué syndical Alliance – le syndicat majoritaire au commissariat troyen – alerte depuis plusieurs semaines. La direction, la préfecture, son syndicat : la situation devient intenable. « Plus de boulot avec moins de monde, complexification de la procédure pénale... plus rien ne va. » Des enquêteurs, la SD en a perdu à tous les niveaux. « Trois aux atteintes aux biens, autant aux atteintes aux personnes... » « Selon la direction centrale, on devrait être 48 OPJ, on est 44 », déplore-t-il. Une situation qui tient autant au fait que les effectifs sont priorisés voie publique et que les créations d'autres unités, comme celle dédiée aux violences intrafamiliales, sont prises sur l'existant. « C'est un effet domino après... » Avec, au bout du bout, la victime, lésée une fois de plus. « Malheureusement, aujourd'hui, les victimes doivent entendre que beaucoup de dossiers sont et vont être classés. »



Eric Henrion, délégué syndical Alliance.